

## Liste des documents obligatoire à fournir à la LGEFA

Date de l'envoi

Les statuts de l'association depuis sa création (à jour)

La ou Les mises à jour des statuts (si pas encore réinsérée(s))

Le (ou Les) récépissé de dépôt en préfecture (des statuts et des modifications statutaire(s))

Le règlement intérieur (si il y en a un)

Le compte rendu de la dernière AGO ou AGE de l'association  
(Signé par le ou la présidente, le secrétaire, et les 2 scrutateurs )

Le récépissé de dépôt en préfecture du compte rendu de l'AGO ou AGE de l'année écoulée (ou les deux)

Le Bilan (les comptes de l'association)

Le prévisionnel (pour l'année à venir)

Le Tableau regroupant les membres du bureau (Nom, prénom, adresses postale numéro de téléphone, N°de licence fédéral et désignation du poste, afin d'apporter la preuve de la validité du dit bureau, avec nomination du CODIR, car à priori Bureau et CODIR serait la même chose pour beaucoup d'association.

AGO: assemblée générale ordinaire

AGE: assemblée générale exceptionnel